

P.O.T

LE P.O.T RANDO' CLUB



**RANDO'CLUB
F.S.G.T.**

VOUS PROPOSE :

Dimanche 12 2 2013

Le sentier du douanier **Le Puig del Mas**

Durée : 4h 00

Dénivelé : 350 m

Difficulté : facile

Conditions : licence annuelle **35 euros** ou assurance journalière **3 euros**

Repas : **grillade** : apporter apéro, vin, eau, viande...

Départ : **8 h 45 au parking de la piscine du Moulin à Vent à Perpignan**

Marcher dans les traces des gabelous de l'Empire

Depuis toujours on a parcouru le littoral. A l'époque romaine, le rivage de la Méditerranée faisait partie des « res communis omnium » : bien à l'usage de tous. Sous le premier Empire, les propriétaires riverains étaient obligés de laisser libre un passage le long des rivages de France : le sentier du douanier.

Ce n'est que récemment que de nombreuses propriétés bordant le littoral se sont octroyées le « droit de barrer » cette libre circulation à grands renforts de barbelés, plages privées, murs de parpaings les pieds dans l'eau...



Le ministère de l'Équipement a entrepris un programme de reconquête et de réouverture au public de ce cheminement immémorial ; ceci est juridiquement possible depuis la loi Littoral de 1976 qui instaure pour toutes les propriétés riveraines du D.P.M. (domaine public maritime) une servitude de 3 m de largeur afin de permettre la continuité du cheminement le long de la mer.

Les sentiers du littoral ainsi redécouverts tout autour de la France sont très souvent « le sentier du douanier », profondément gravé tout au long de la frange côtière, et ressuscitant la mémoire des gabelous, des garde-côtes et des contrebandiers.

A Banyuls sur Mer, le sentier du littoral est aussi vieux que la contrebande qui se faisait par terre ou par mer à l'époque ; les barques catalanes croisent au large du Cap Cerbère et débarquent les marchandises dans les grottes naturelles telles que la « Cova Foradada » à Cerbère. Presque toute la population de Banyuls se livre aux fructueuses activités de la contrebande des marchandises qui varient selon les époques :

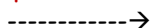
***Contrebande du sel (faux saunage).** L'édit de juin 1660 punit de trois ans de galère les faux sauniers « à porte col » qui n'ont pas réglé dans un délai de un mois une amende de 100 livres et aux galères perpétuelles les récidivistes et le faux saunage avec « chevaux, harnois ou bateaux et sans armes », ce qui est très cher payé pour une fraude non violente et encore très artisanale.

Nicolas Joseph Foucault de Magny (intendant de la Généralité de Caen) écrit en 1706 : « il est certain que la misère et la pauvreté dans laquelle les peuples sont réduits leur fait perdre tout respect pour les lois et les mettent au-dessus de la crainte des peines ».

***Contrebande du tabac.** En 1717, la ferme du tabac « tombe dans l'escarcelle de la Compagnie des Indes », il n'y a donc pas de contrôle ; en 1730, la Ferme Générale reprend en main le bail du tabac en créant une régie royale qui marque la fin brutale de l'âge d'or de la fraude. La législation pénale du tabac est encore plus rude et expéditive que celle de la gabelle.

Les financiers de la Ferme entretiennent à grand frais leur propre police douanière, forte au milieu du XVIII^e siècle d'environ 15 000 hommes soit plus de cinq fois la maréchaussée du Royaume, ce sont les gardes de la Ferme « ils sont armés, peuvent réquisitionner en tout lieu et toute heure et chez des personnes de toutes conditions » (ordonnance de juillet 1681 et déclaration du 1^{er} août 1721).

Vue sur le
cap l'Abeille



Au fond
le cap Bear



En 1791 sont créées les douanes, leur mission est de surveiller le rivage et déjouer la contrebande ; ce qui nécessite les patouilles en mer mais aussi une présence permanente sur le terrain, nuit et jour.

Chaque « brigade » (6 à 10 hommes) a la responsabilité d'un rayon douanier de 10 km et son emploi du temps est rythmé par trois services :

« le rebat » (exploration de la côte au point du jour afin d'y relever des indices de débarquement ou de naufrage) ;
« l'observation » (surveillance des mouvements de navires durant la journée) ; « la patrouille » ou « l'embuscade » (près des lieux accessibles aux contrebandiers).

De la première République à la fin de l'Empire, les douaniers arpentent ce sentier qui se creuse rapidement. Les « préposés aux douanes réunis aux militaires » assurent la défense de la côte. La France, dans un état de guerre quasi-permanent doit se protéger d'un débarquement anglais.

De 1806 à 1811, l'instauration du Blocus Continental accentue l'importance de cette surveillance : il faut empêcher les anglais de débarquer des marchandises prohibées, protéger les navires de commerces réguliers, ainsi que les pêcheurs. La France prend le rôle épuisant de « gendarme du continent ». Le Blocus continental crée un manque en produits tropicaux, de ce fait, la contrebande du sucre, des épices, du rhum, du café augmente considérablement.

Le sentier du littoral ne tombera en désuétude qu'après 1945.

Vue du cap Réderis

Au premier plan
Le cap Peyrefite

Au second plan
Le cap Cerbère



Prochaine sortie : le 26 2 2023 Opoul les gorges de Bibes

Pour se renseigner, tél à : **Jean-François** 04 68 56 81 03 / 06 20 40 63 05

Le territoire de Banyuls sur Mer

La présence humaine sur le territoire de Banyuls, dès l'époque préhistorique, est marquée par la découverte de poteries chasséennes, (Néolithique moyen, entre 3500 et 2600 av. J.-C.) dans la grotte de Pohada et par la présence de plusieurs dolmens : la Cova de l'Alarb, au-dessus des Abeilles, et le dolmen de Gratallops.

Banyuls de la Marenda doit son nom au fait de se trouver près d'un étang marécageux, la Bassa ou Vassa, formé par l'embouchure de la rivière Vallauria (Balneum, Balneola, 981-Bannils de Maritimo, vers 1074-Banullis de Maredine, 1197).

En 981, un précepte du roi Lothaire concède au comte d'Empuries-Roussillon, Gausfred 1^{er}, toutes les terres désertes du lieu de Banyuls, qui englobait alors le territoire de Cosprons. Des comtes de Roussillon, la seigneurie passa en 1172, en même temps que le comté, aux comtes de Barcelone et rois d'Aragon.

La seigneurie appartiendra aux comtes d'Empuries jusqu'en 1789. Au moment de la Révolution, le dernier seigneur se nomme Pedro de Alcantara y Fernandez de Cordoba.

Le Puig del Mas

La communauté de Banyuls del Maresme comprenait en 1789, la vallée de Banyuls proprement dite, les territoires de Cervera et des Abeilles et la vallée de Cosprons qui en a été détachée sous la Restauration pour la formation de la commune de Port-Vendres.

De grands changements se sont opérés dans cette communauté dont la population, presque entièrement groupée au trefois au Puig del Mas, au hameau de la Ribera dit aujourd'hui de la Rectoria, ou dispersée à Vall Auger ou à Vall Auria vers le haut de la vallée, se trouve maintenant établie sur le bord de la mer où l'on comptait à peine quelques maisons à l'époque de la Révolution.

Le groupe de population le plus important a été celui du Puig del Mas qui porte déjà ce nom en 1385 et semble avoir été le centre de la commune pendant tout le Moyen Age. Les seigneurs de Banyuls n'ont jamais habité la vallée, mais ils y possédaient sans doute, dès l'origine un manoir ou manse seigneurial occupé ordinairement par un représentant ou bailli, et le nom du Puig del Mas dérive certainement de cet ancien manse du seigneur. On en trouve il est vrai ni trace ni souvenir.

L'Esglesia de Sant-Joan d'Amunt (1197). C'est l'ancienne église paroissiale dite la Rectoria dédiée à Saint Jean l'Évangéliste. ----->



Le Puig del Mas, entouré de ravins profonds, est établi à l'extrémité d'un chaînon qui se détache du Puig de Quer- Roig.



Cependant on n'y trouve aujourd'hui aucune trace d'enceinte fortifiée et les actes anciens n'en font non plus aucune mention.

C'est donc un exemple peut-être unique en Roussillon, que celui de cette population établie sur une hauteur où elle pouvait sans doute opposer une certaine résistance, mais qui ne daigne pas s'entourer de remparts, comme l'avaient fait vers le haut de la vallée les habitants des Abeilles qui, dès l'an 1249, avaient été autorisés à construire une força ou enceinte commune où ils pouvaient se réfugier en cas de danger.

Toutefois, si on étudie la situation du Puig del Mas, on s'aperçoit que les habitants, quand bien même s'ils comptaient avant tout sur leur courage, avaient songé néanmoins à prendre quelques mesures de précaution pour défendre les approches de leur village.

Ainsi, outre le château de Quer-Roig, qui domine toute cette région et d'où l'on pouvait au besoin découvrir et signaler l'apparition de l'ennemi, qu'il vint par terre ou par mer, on reconnaît autour du Puig un ensemble de fortifications détachées qui en dominent et défendent toutes les approches.



Tour-mas d'En Reig

Sur la rive gauche de la rivière se trouvent les deux tours dites d'En Reig et d'En Sagols ; sur le premier coteau, à l'est, la tour dite d'En Batlle, et un peu plus haut, se dresse la tour dite d'En Pagès, située à mi-chemin et sur le flanc le plus accessible des hauteurs qui conduisent au Puig del Mas.

Ces tours d'alerte accolées et non intégrées aux mas de la basse vallée sont toutes des tours comtales contrairement aux tours dites majeures qui sont royales : tour de la Massane, la tour de Madeloc .



Tour-mas d'En Pagès



Tour d'En Sagols



Tour-mas d'En Batlle

Enfin, au-delà du profond ravin de Vall Auger qui coule au pied occidental du Puig, s'élève dans une position dominante une ancienne et forte construction, vulgairement appelée aujourd'hui le Château et suffisante pour défendre à elle seule une nombreuse population.

Le système de défense choisi par les anciens habitants de Banyuls, dispersés dans toutes les parties de la vallée, consistait donc en un ensemble de fortifications détachées dont l'action devait garantir tout le territoire, mais qui semblent surtout à couvrir le principal groupe de population.

Castell-mas de la Cabeza d'Oro (XIII^e-XIV^e siècle)

Castell-mas de l'Empordanès (XVI^e siècle)

Castell-mas Ferrer (XVII^e-XVIII^e siècle)

***Le mas d'El's Guillaumes* (XIX^e-XX^e siècle)**

Cette manse fortifiée du comte d'Empuries a appartenu au seigneur durant plus de cinq siècles. Le premier texte la mentionnant est l'acte d'échange daté du 13 juin 1248 entre le roi d'Aragon Jacques 1^{er} le Conquérant et Pons Hugues, comte d'Empuries. Ce dernier peut y construire une força ou castell. Le mas-castell s'est implanté sur une hauteur dominant les crêtes de Santa Maria (Mas Reig) et le promontoire du Puig del Mas. Sa position géographique lui permet d'embrasser les basses terres, l'embouchure de la rivière et de la Vassa. Les terres de cette propriété s'étendent tout autour du domaine jusqu'à la rivière.

On voit encore de nos jours cette construction de 35 m de long et 25 de large. Les murs de 8 mètres de haut ont un mètre d'épaisseur et sont en pierres schisteuses du pays ; ces hauts murs qui permettront au mas de se défendre et de protéger les habitants de la basse vallée, en cas de danger. Côté nord, on découvre l'emplacement d'une porte avec machicoulis en brique.



Mais, n'ayant jamais été résidence comtale, ce castell, bien que solidement muré, n'avait pas une grande capacité défensive face à une armée bien pourvue.